



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 5 septembre 2014

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

France Duez, Philippe Debruxelles, (arrivé 13 h) Daniel Léon

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (C.G.S.P.)

Membre représentant les assistants

--

Membres représentants des étudiants

Laurianne Couturier, Siham Hinawi, Thomas Noël, Bertrand Conard

Ouverture de la séance vers 12h35

Ordre du jour :

- ⤴ Approbation du PV du 13/06/2014.
- ⤴ Désignations
- ⤴ Unités d'enseignement 1ère année et programme 1ère année.
- ⤴ Divers

Approbation du PV du 13/06/2014 :

Le projet de PV est approuvé par **3 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions**

(Arrivée D. Léon)

Approbatons des résultats des commissions de recrutement :

- Poste N° 14.5.5.4.1.33 Réalisation et production du cinéma, spécialité écriture, 2 heures/semaine Type Long : candidate retenue par la commission : Isabelle Willems
Vote : 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.
- Poste n° 14.5.5.4.1.34 Réalisation et production du cinéma, spécialité écriture, 2 heures/semaine Type Long : candidates retenue par la commission : 1ère : Isabelle Willems, 2ème : Delphine Noels

Vote : **8 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.**

Attributions :

Le directeur explique les données figurant dans les tableaux qui nous sont communiqués et les abréviations qui sont utilisées pour les différent types de

fonctions : TDD, TDI, ORG, Conf... afin d'en faciliter la lecture et l'interprétation pour les nouveaux membres du CGP.

Il nous fait part également d'une modification de dernière minute ne figurant pas dans les tableaux : au poste 410, 4 heures/semaine assistantes dans l'intitulé Interprétation (Interprétation) au type long (Art. 105) attribuées à Fanny Marq (séminaire 1ère année ID avec Anne-Marie Loop).

Le vote est en 2 parties :

Grilles Type court :

9 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions

Grilles type long :

9 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions

Unités d'enseignement :

Le nouveau décret entre en application dès cette année pour les étudiants en BA1. Parmi les nombreux changements qu'il apporte, l'un des plus importants est la disparition du concept d'année à partir de la fin de la première année.

A partir de la réussite de 45 crédits en BA1, chaque étudiant choisit en fonction d'un parcours qu'il souhaite tout en respectant les contraintes de prérequis et corequis, un certain nombre d'unités d'enseignements pour un total d'au moins 60 crédits. Ce choix devra être validé par un jury composé de professeurs.

Ces blocs (unités d'enseignement) sont constitués de plusieurs matières (activités d'apprentissage) et font l'objet d'une seule évaluation délibérée globalement.

L'organisme qui supervise le fonctionnement de l'enseignement supérieur est l'ARES (Agence pour la Recherche et l'Enseignement Supérieur) nous demande d'établir un référentiel de compétences compatible avec le Cadre Francophone de Certification (CFC) en coordination avec l'IAD pour toutes les sections sauf TTC (qui n'a pas de correspondant à l'IAD).

Ce travail a été accompli en collaboration avec les professeurs des différentes options et les grilles pour les premières années nous sont soumises pour examen.

Le directeur met en lumière quelques points importants :

- La vocable de « cours » disparaît pour devenir « activité d'apprentissage »
- Une ou plusieurs activités d'apprentissage forment une Unité d'enseignement
- Il faut réussir au moins 45 crédits en BA1 pour passer à l'étape suivante
- Aucune UE ne peut dépasser 30 crédits
- Dans les propositions soumises, les crédits de chaque UE sont répartis de manière telle qu'il faudra réussir les 3 UE les plus importantes, en terme de crédits, pour réussir 45 crédits. Ceci rend le système peu souple mais préserve la progression pédagogique dans le parcours de l'étudiant, réduit les problèmes d'organisations et de programmation des cours et évite que certaines UE soient « trainées » trop longtemps dans le cursus.

La proposition est soumise à l'approbation en bloc.

La proposition est **approuvée à l'unanimité moins 1 abstention.**

La réunion est close vers 14:25 heures.

Laurent Gross

Directeur